

Les droits d'une planète vivante

Partage international n° 263 - Juillet 2010

Interview de Polly Higgins par Gill Fry

Polly Higgins, militante écologiste écossaise, a lancé une campagne afin que l'écocide - la destruction massive des écosystèmes - soit considéré comme le cinquième crime international contre la paix à côté des génocides, des crimes de guerre, des crimes d'agression et des crimes contre l'humanité. Une fois adoptée par l'Organisation des Nations unies, cette reconnaissance aura un impact sur les industries qui seront condamnées pour des dommages étendus sur l'environnement. P. Higgins donne à « écocide », un mot déjà repris dans les dictionnaires, une définition légale : « La destruction massive, les dommages profonds ou l'extinction d'écosystème(s) sur un territoire déterminé, par l'homme ou par d'autres agents, à une échelle telle que la jouissance paisible par les habitants de ce territoire en soit fortement altérée. »

La définition de P. Higgins prévoit les dommages causés à toutes les espèces, ce qui évitera les plaignants de se trouver enfermés par des arguments juridiques sur la question de savoir si des humains ont été lésés, comme c'est le cas dans certains procès actuels. Elle est soutenue à l'Onu, à la Commission européenne, par des climatologues, des avocats spécialisés dans les questions d'environnement et par des groupes de pression internationaux.

P. Higgins avait déjà remporté un certain succès lors d'une conférence de l'Onu, en proposant une Déclaration universelle des droits de la planète, calquée sur la Déclaration des droits de l'homme. Cette déclaration a été adoptée par le gouvernement bolivien, qui la soumettra au vote lors d'une assemblée plénière à l'Onu.

Gill Fry a interrogé Polly Higgins pour Partage international (le 12 juin 2010).

Partage international : Comment voyez-vous la situation mondiale actuelle ?

Polly Higgins : C'est la fin d'un vieux système. Nous nous dirigeons vers un monde beaucoup plus

holistique, vers la fin de systèmes qui finalement ne fonctionnent plus et vers une nouvelle ère qui ne se basera pas seulement sur la responsabilisation et la transparence mais aussi sur une compréhension véritable de l'autre et sa valorisation, et une compréhension de la nature et du monde. On s'éloigne de l'ancien concept de marchandisation de la planète et de la valorisation basée uniquement sur l'argent qu'on en tire. Si vous considérez la planète comme un être vivant, alors vous commencez à prendre vos responsabilités et cela change complètement votre approche. De plus en plus de personnes comprennent que la planète est un être vivant.

PI. Dans ces temps chaotiques, la plupart des gens ont peu de contrôle sur leur vie et leur destinée.

Comment pouvons-nous rétablir ces droits ?

PH. Si l'on remonte aux premiers principes applicables au droit international et au concept de l'autodétermination, on constate que ces notions ont été complètement escamotées par les grandes entreprises. Les droits des autochtones ont été foulés aux pieds en faveur du secteur privé et des entreprises. Si vous ne tenez compte que de l'intérêt privé, alors vous vous basez uniquement sur la propriété et la consommation, c'est la mentalité du « *Qu'est-ce qui est bon pour moi* » ; tandis que si vous regardez l'intérêt de la société, alors vous commencez à tenir compte des autres et de vos relations mutuelles. Ce sont des approches très différentes ; la première vient d'un niveau de conscience plus bas tandis que l'autre vient d'un niveau plus élevé. Vous commencez à comprendre les connexions et les interdépendances de toutes les formes de vie. Les abeilles constituent un très bon exemple : leurs colonies s'effondrent et pourtant nous sommes très dépendants des abeilles. La plupart des gens ne réalisent pas que les abeilles pollinisent 70 % de notre alimentation ; en perdant les abeilles, nous perdons notre capacité à nous nourrir. Nous sommes interdépendants, nous avons besoin d'elles et elles ont maintenant besoin de nous.

PI. Dans quelles circonstances avez-vous démarré votre action ?

PH. Je pratiquais comme avocat, saisie d'une affaire qui durait depuis trois ans. J'avais conseillé à mon client de conclure par une transaction mais il a ignoré ce conseil et je me battais pour une affaire à laquelle je ne croyais pas, pour un client motivé par la cupidité, devant des juges qui semblaient

considérer la cause sans issue. Je me suis dit :
« *Pourquoi est-ce que je ne travaille pas pour ce qui m'importe beaucoup plus : la planète ?* »

J'ai commencé mes recherches, j'ai constaté que le droit de l'environnement était beaucoup trop fondé sur des compromis. Il était fragmentaire, réactif et mis en place après coup. Il protège les intérêts privés plutôt que la société avec une législation basée sur des permis de polluer ; il ne s'attaque pas à la source de la pollution. En fait, la législation environnementale à partir du XIX^e siècle était destinée à fournir à l'industrie un cadre permettant de continuer à travailler comme par le passé avec quelques modifications mineures. Ce n'était tout simplement plus acceptable, mais je ne savais pas par où commencer.

PI. *Votre formation en droit vous a-t-elle aidée dans votre travail actuel ?*

PH. Elle m'a permis d'apprendre à argumenter, elle m'a apporté beaucoup de compétences. Dans mon monde idéal, il n'y aurait pas de lois écrites et pas de tribunaux car nous n'en aurions pas besoin, il n'y aurait pas non plus de prisons. Mais nous avons besoin de ponts pour aboutir à cet idéal. L'un de ces ponts, c'est une législation qui nous conduirait à un point où, comme Aristote le disait : « *Le monde idéal, le paradis sur terre, c'est quand individuellement et collectivement, nous sommes d'accord sur ce que nous croyons et que nous nous y tenons.* »

Nous avons mis une couche de « normes » sur la destruction de la planète et sur ce que nous considérons comme acceptable de la part des entreprises. Nous devons abandonner cette voie pour qu'il y ait un réveil du monde des entreprises et du monde au sens large afin de faire comprendre que certaines activités ne sont pas acceptables.

Ecocide - le cinquième crime international

PI. *Pouvez-vous expliquer le terme « écocide » ?*

PH. Ecocide est un terme qui est apparu depuis les années 1970, ce n'est donc pas un mot nouveau, mais il n'a jamais été défini sur le plan juridique ou utilisé dans la législation. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'avocat international Raphaël Lempkin s'était rendu compte que nous devons créer un nouveau langage pour faire face aux horreurs de l'Holocauste. Il a littéralement fait le tour du monde en expliquant ce que l'expression « génocide » signifiait. Par la suite, le procès de Nuremberg a eu lieu. Il a mis en place quelques principes juridiques essentiels : que le génocide est un crime international et que personne au monde ne pouvait échapper à sa responsabilité.

Ceci est essentiel vis-à-vis des pays qui refusent d'accepter la notion de crimes internationaux. Par

exemple, le général Pinochet en 1998 s'est rendu à Londres et un magistrat espagnol a émis un ordre d'extradition destiné aux magistrats anglais. Le Chili a déclaré qu'il ne reconnaissait pas la notion de crime contre l'humanité, mais la Chambre des Lords a dit qu'il s'agissait d'un crime international et que le droit devait s'appliquer à tous. Il s'agissait d'un test très important de ce principe parce que les nations et les chefs d'Etat essayent d'échapper à leurs responsabilités, même si des crimes ont été commis. Après le procès de Nuremberg, nous avons connu la guerre froide, et il n'y eut pas de cour pénale internationale jusqu'à la fin des années 1990 lorsque des tribunaux *ad hoc* ont été mis en place après le génocide au Rwanda. La Cour pénale internationale des Nations unies (CPI) a été mise en place en 2002, il s'agit d'une juridiction permanente qui a vu son premier procès en 2006. Nous n'avons encore connu que quatre ans de lutte contre la criminalité internationale ; il s'agit d'une idée nouvelle et nous découvrons qu'elle est très efficace.

PI. *Quels crimes peuvent être traités ?*

PH. Il existe quatre catégories de crimes internationaux : les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, le génocide et les crimes d'agression qui aboutissent à la guerre.

PI. *Donc, avant, il n'y avait jamais eu d'instance au sein des Nations unies pour faire face à de tels crimes ?*

PH. Il y a la Cour internationale de justice qui traite des questions entre Etats membres : les différends commerciaux principalement, mais pas la criminalité ; elle donne surtout des avis juridiques sur les questions commerciales. Les Etats membres n'iront pas en justice contre d'autres Etats membres pour des activités criminelles et le public n'a pas voix au chapitre.

Quant à la CPI, elle dispose de quatre moyens d'engager des procédures : un Etat membre peut soumettre une demande, le Conseil de sécurité peut recommander que des mesures soient prises, le procureur peut lancer une procédure de sa propre initiative ou une personne peut présenter une demande pour que des poursuites soient engagées.

PI. *Si des milliers de personnes proposaient que, par exemple, George Bush ou Tony Blair soient poursuivis pour l'illégalité de la guerre en Irak, alors la CPI pourrait lancer une enquête ?*

PH. Des milliers de personnes ne sont pas nécessaires. Une lettre d'une seule personne peut suffire pour que la CPI décide si oui ou non elle va lancer une investigation. Le gros problème est qu'elle ne peut traiter qu'un nombre limité de cas simultanément. Mais l'expérience a montré le grand

intérêt de son travail. Les dirigeants hésitent davantage à se déclarer la guerre car ils peuvent être tenus pour responsables et poursuivis par la cour si leur action est illégale ; cela permet de séparer ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas.

La chose intéressante à propos de l'écocide est que nous avons une sorte de fossé moral qui se creuse au niveau des entreprises, des banques et du monde politique. Par exemple, la Royal Bank of Scotland (RBS) est maintenant détenue à 85 % par le contribuable : suite au rachat par le gouvernement, elle est devenue une « banque du peuple ». Elle n'agit pourtant pas comme telle ; c'est l'une des trois banques au Royaume-Uni qui ont investi des millions de livres dans l'extraction du pétrole à partir des sables bitumineux d'Alberta au Canada, où les peuples autochtones et la faune disparaissent en raison de la pollution toxique provoquée par les techniques d'extraction non conventionnelles. RBS finance également Vedanta, qui extrait l'aluminium pour produire des rouleaux de papier et des armes. Elle a prévu de raser complètement la montagne sacrée Niyamgiri en Inde pour en extraire l'aluminium. Les peuples autochtones se sont révoltés et ont pris les armes. Lors de l'Assemblée générale de la banque en avril 2010, à Edimbourg, un journaliste spécialisé dans les documentaires a demandé pourquoi elle investissait notre argent, l'argent du peuple, dans des projets très destructifs. Le responsable de RBS s'est mis à rire et a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une activité criminelle et qu'ils avaient parfaitement le droit d'agir de la sorte. Cela démontre un manque total de compréhension de ce qui est acceptable en terme de destruction. C'est la preuve qu'il faut des lois internationales pour qu'un PDG puisse dire : *« Nous ne pouvons pas agir de la sorte parce que je serais tenu pour responsable par mes actionnaires, mes cadres et les investisseurs ; ils n'accepteront pas que je fasse quelque chose de criminel et ils réclameraient ma tête »*

Nous devons réagir et réévaluer fondamentalement ce que nous considérons comme acceptable pour la planète. Si nous ne le faisons pas, nous nous engagerons dans un tour de montagnes russes pour ce que Sir David King appelle *« un siècle de guerre pour les ressources »*. En fait, nous y sommes déjà, la guerre en Irak a été une guerre lancée pour le pétrole.

PI. *Nous avons fait d'énormes progrès en matière d'énergies alternatives comme le photovoltaïque ou l'énergie des marées ; que pensez-vous de ces nouvelles technologies ?*

PH. Nous avons les solutions, et même si nous ne les avons pas, nous pouvons les inventer. Nous ne savions pas comment aller sur la lune quand

l'Amérique a décidé qu'elle allait l'atteindre sous dix ans avec la mission Apollo. Non seulement ils se sont arrangés pour le faire mais ils l'ont fait en huit ans ! Il s'agit ici du pouvoir et de la capacité des humains de co-crée le monde dans lequel nous voulons vivre ensemble. Se fixer un objectif et l'atteindre ; voilà comment le monde fonctionne.

William Wilberforce a plaidé pour l'abolition de l'esclavage il y a 200 ans. Il s'est vite rendu compte qu'il était inutile de dire : *« Cela vous dérangerait-il d'utiliser votre esclave un peu moins ? »* Nous avons le même problème avec l'efficacité énergétique d'aujourd'hui, parce que les esclaves étaient une forme d'énergie humaine. Il savait qu'il fallait remonter à la source du problème et faire trois choses : retirer les subventions qui maintenaient le système en place (les plantations de sucre, où de nombreux esclaves étaient mis au travail étaient massivement subventionnées) ; rendre l'esclavage illégal ; et financer les entreprises du futur. Il ne s'agit pas de mettre les entreprises à la faillite, mais de les rediriger, les réorienter vers des pratiques non destructives.

PI. *Il y a donc des parallèles aujourd'hui ?*

PH. Oui, Wilberforce se heurta aux mêmes arguments des entreprises : abolir l'esclavage ne serait pas rentable ; cela signifierait la perte d'emplois. Mais le public l'exigeait, et c'était une nécessité. Elles ont fait des propositions pour créer des quotas, pour donner de meilleures conditions de vie aux esclaves et pour améliorer les conditions des ventes aux enchères. Toutes ces propositions furent rejetées par le Parlement. La différence aujourd'hui, par rapport à ce qui s'est passé il y a 200 ans, est que dans les négociations sur le changement climatique, nous avons appliqué toutes les suggestions de l'industrie (les permis de carbone, le commerce des quotas de CO₂). Nous savons que, dans le cadre du Protocole de Kyoto, les mécanismes de développement propre et le commerce des quotas de CO₂ sont un échec et que les émissions continuent d'augmenter. Tout ce que nous faisons, c'est déplacer le problème ailleurs tout en en profitant. La planète est devenue une marchandise. Au lieu de cela, nous devons considérer la planète comme un être vivant et commencer ainsi à prendre nos responsabilités.

Une fois que vous commencez à voir les esclaves comme des êtres humains avec des droits égaux, vous commencez à prendre vos responsabilités. Wilberforce a donné sa vie pour cette lutte ; il a vécu pour voir cette législation mise en place deux jours avant sa mort. Il savait que les 300 entreprises impliquées dans le commerce des esclaves pouvaient se réorienter très facilement et c'est ce qu'elles firent. Très rapidement, elles sont passées du

commerce des esclaves au commerce du thé et aux échanges avec la Chine. Sur une année, un changement fondamental des consciences s'était opéré : auparavant, il était de rigueur d'avoir son propre esclave ; peu de temps après, c'était devenu totalement inacceptable. Nous devons apprendre les leçons de l'histoire et ainsi nous améliorer.

PI. *Cela montre également comment une nouvelle idée peut être contestée pendant des années et ensuite s'imposer en très peu de temps.*

PH. Oui, c'est le point de basculement. Nous en sommes là aujourd'hui - notre planète ne peut soutenir notre mode de vie actuel pendant de nombreuses années. L'important avec les points de basculement, c'est qu'il ne faut pas attendre que 50 % de la population l'atteigne. Aujourd'hui, avec notre capacité d'évaluer les informations et de les propager, le basculement peut se dérouler plus rapidement. Façonner les idées et les nouvelles expressions fait partie du processus permettant d'atteindre le point de basculement. C'est ainsi qu'une de mes idées de base était d'introduire l'usage du terme écocide. Nous avons créé le site web à la fin du mois d'avril 2010 et lorsque le *Guardian* a publié un article à ce sujet, nous avons 28 000 visites le week-end suivant.

PI. *Les médias publient régulièrement des rapports de personnes qui sont sceptiques par rapport au changement climatique. Quelle opposition rencontrez-vous par rapport à vos idées et d'où vient-elle principalement ?*

PH. Je ne consacre pas beaucoup d'attention à ceux qui écrivent des articles contre mes propositions ; au contraire, je les considère comme faisant partie du débat et utiles pour disséminer les idées. Il y a ceux qui pensent que l'écocide est une loi pour poursuivre les personnes qui doutent du changement climatique, mais il ne s'agit évidemment pas de poursuivre les gens simplement pour leurs opinions. Ceci ne concerne pas directement le changement climatique mais plutôt l'arrêt de la destruction de la planète ou, autrement dit, la criminalisation de la source des problèmes ; le changement climatique n'est qu'un symptôme.

PI. *Il est donc urgent de mettre en place une législation sur l'environnement ?*

PH. Oui. La législation peut être une échappatoire et un compromis qui ne nous mène nulle part, ou elle peut être radicale. Nous ne devons pas complètement réinventer la roue mais réintroduire des notions qui existent déjà par ailleurs : le principe de tutelle, par exemple, qui consiste à maintenir quelque chose sous tutelle au profit d'autres personnes par opposition aux lois sur la propriété qui concernent le profit et

l'individu. Ces deux principes légaux, propriété et tutelle, sont issus de deux paradigmes différents.

PI. *Travaillez-vous avec d'autres groupes d'avocats ?*

PH. Il existe un réseau international à travers le monde, nous sommes tous connectés et nous nous connaissons les uns les autres. Aux Etats-Unis, un avocat travaille sur la mise en place des principes de tutelle pour protéger l'air ; il y a aussi un groupe d'avocats qui travaillent sur des projets communautaires en relation avec la nature. Au Royaume-Uni, nous avons des fiducies foncières communautaires (Land Community Trusts). Il y a des poches d'activité, mais ces poches ne sont pas suffisantes. Il faut aller très vite. Le temps ne nous permet pas de nous déployer petit à petit. C'est là que les lois internationales peuvent se mettre en place rapidement, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 qui a radicalement changé la compréhension de nos droits.

La Déclaration universelle des droits de la planète

PI. *Quand l'idée de la Déclaration universelle des droits de la Planète a-t-elle germé ?*

PH. Je faisais des recherches pour une nouvelle législation concernant les miroirs solaires dans le désert. Il suffirait de 0,3 % des déserts du monde pour satisfaire nos besoins en énergie et par ailleurs, 90 % de la population mondiale vit à moins de 2 000 km d'un désert. Il est possible de construire des centrales concentrant l'énergie solaire dans les déserts pour produire de l'énergie propre. Alors je me suis dit : « *Qu'est-ce qui pourrait empêcher toutes les ExxonMobils du monde de venir et de simplement s'approprier les terres ? Comment protégeons-nous les droits de cette terre et en fait de la planète entière ? Comment instituons-nous une obligation de prendre soin de la planète ?* »

J'ai pensé qu'il faudrait une loi universelle et internationale qui donnerait des droits à la planète ; ce serait une « Déclaration universelle des droits de la planète ». J'ai commencé des recherches et découvert que nous avons déjà derrière nous trente ans de littérature sur les droits de la nature. Une fois que nous sortons du cadre occidental, nous nous rendons compte que c'est ainsi que les populations autochtones voient le monde.

Mon mari et moi sommes allés passer deux semaines sur la côte ouest de l'Ecosse, où nous avons parlé de ce que à quoi ressemblerait le top 10 des droits de la planète ; nous les avons alors rédigés en 20 minutes. Alors que nous en parlions, je me suis demandé : « *Comment diable faire approuver cette nouvelle idée par l'Onu ?* » Trois jours plus tard, alors que je faisais une randonnée en montagne, j'ai reçu un

appel sur mon téléphone portable ; c'était quelqu'un de l'Onu ! Cette personne me téléphonait pour m'inviter à prendre la parole lors d'une conférence sur « les femmes et l'environnement ». J'ai répondu : « *Non, il y a quelque chose de beaucoup plus important que l'Onu devrait envisager et il se trouve que je travaille sur ce sujet : c'est la Déclaration universelle des droits de la planète. Trouvez la personne à qui le demander et dites-lui que c'est le sujet dont je veux parler mais faites vite parce qu'il va pleuvoir, je suis sur une montagne et c'est le seul endroit où nous avons une couverture réseau dans un rayon de 150 miles !* » Elle est revenue 15 mn plus tard en me disant : « *Oubliez cette conférence, nous vous invitons à notre grande conférence internationale sur le changement climatique ; vous serez notre deuxième conférencière.* » J'ai raccroché et je me suis dit : « *Je pense que ma question vient juste de trouver sa réponse.* »

J'ai traité la question comme un mémoire juridique : mon client était la planète et j'avais cinq mois pour préparer sa défense. J'ai tout laissé tomber et j'ai consacré tout mon temps à ce sujet. Le week-end précédant la conférence, j'ai passé toute la nuit à écrire mon discours qui reposait sur mes idées et mes recherches de ces deux dernières années. Je pensais que je faisais la chose la plus radicale au monde. Cinq conférences ont eu lieu sur les cinq continents ; celle-ci était pour l'Europe, elle s'est tenue à Belfast. J'ai donné ma présentation et je me suis sentie très exposée car je parlais d'un sujet qui ne faisait pas partie du cadre de référence des discussions classiques sur le changement climatique.

PI. *Comment le public a-t-il réagi ?*

PH. Je me souviens avoir fait mon exposé et les gens ont applaudi. Nous avons fait une pause pour le café et alors que je me levais pour m'éloigner, je me suis rendue compte que la moitié du public se dirigeait vers le pupitre du conférencier. Je me suis retournée mais il n'y avait rien derrière moi ; je me demandais où tous ces gens allaient ? Ils venaient tous pour parler avec moi ! C'était vraiment incroyable ! La suite de la conférence s'est concentrée autour de cette idée, et à plusieurs reprises des gens ont dit qu'ils avaient passé toute leur vie à assister à des conférences sur le changement climatique, mais que c'était la première idée importante qui pouvait vraiment changer le monde. Ils l'ont enregistrée et elle a été présentée à l'Onu à New York. Je suis rentrée à la maison et je me demandais ce que j'allais bien pouvoir faire. Je pensais que je devais contacter quelques grandes ONG dont notamment la Earth Charter International. A la fin de cette semaine-là, par hasard quelqu'un m'a envoyé un e-mail pour me présenter au directeur de Earth Charter International au Royaume-Uni.

J'ai été invitée à assister à une conférence internationale le week-end suivant au Pays-Bas, et j'ai pris de nouveaux contacts me permettant d'étendre ma campagne.

J'étais très tendue les mois suivants, me demandant quel pays pourrait me rejoindre sur ce sujet. A qui m'adresser ? Je me suis dit alors : « *Je ne dois plus me tracasser, cela se fera.* » Je pensais que le pays en question serait probablement une nation indigène comme la Bolivie et il en fut ainsi.

PI. *Alors maintenant, la Déclaration doit être proposée à l'Onu ?*

PH. Oui, il faut qu'un Etat membre propose cette Déclaration à l'Assemblée générale des Nations unies. La rédaction de la Déclaration est quasiment terminée. Il faut ensuite qu'elle soit votée. Chaque chef d'Etat aura son représentant à l'Onu pour dire oui ou non ou pour s'abstenir. Je pense que dans les dix-huit prochains mois ou dans deux ans, la déclaration sera soumise au vote.

La Bolivie fait le maximum pour la pousser et s'assurer qu'elle reste bien d'actualité. Il faut que les gens fassent pression sur les gouvernements pour l'appuyer.

PI. *Partage international parle de la nécessité de partager les ressources à une échelle internationale pour faire face à l'injustice de notre système économique actuel. Pensez-vous que ceci pourrait aboutir rapidement s'il y a une volonté politique suffisante ?*

PH. Tout le monde suppose que les choses ne se produisent pas du jour au lendemain, mais en réalité elles se déroulent incroyablement rapidement. Quand il s'agit d'une urgence, les décisions se prennent littéralement du jour au lendemain.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les Américains sont entrés tardivement en guerre et ils avaient besoin d'avions. Leur industrie aéronautique n'était pas en mesure de produire en masse des avions et ils ont alors demandé à Henry Ford d'assembler des avions plutôt que des voitures. Il a refusé. Le gouvernement a alors réagi en lui signifiant qu'il venait de passer une loi en urgence et qu'il était désormais illégal de construire des voitures. Il faut une volonté politique pour prendre une telle décision rapidement.

PI. *Il y a tant d'intérêts dévolus à maintenir les choses comme elles sont. Comment pensez-vous qu'ils peuvent être surmontés ? Que peuvent faire les gens pour soutenir ces idées ?*

PH. Je pense que c'est une question qui ressort du pouvoir du peuple, le passage de l'intérêt privé à l'intérêt de la société. Je suis convaincue que la voix des peuples va devenir tellement forte qu'elle ne

pourra plus être ignorée et nous n'avons pas besoin de la moitié de l'humanité pour atteindre ce point. Il nous faudra beaucoup moins de gens et cela se passera au niveau local, national et international. Les négociations internationales sur le climat à Copenhague en décembre 2009 ont été très instructives. Il y avait 50 000 personnes dans le centre Bella pour les négociations, mais aussi 50 000 personnes au centre-ville lors du Sommet climatique des peuples. C'était des gens qui avaient un seul ordre du jour : ils n'étaient pas là parce qu'ils étaient les représentants d'une ONG, ils étaient là parce qu'ils se faisaient du souci - un grand nombre de personnes. Il s'agit de se lever et de pouvoir être compté. Les gens à travers les âges ont toujours lutté pour quelque chose et d'une certaine manière nous avons presque oublié comment faire. Ces choses doivent vraiment venir de la population parce que si on laisse faire les gouvernements, ceux-ci ne réagiront qu'aux pressions des entreprises.

PI. *Est-ce que l'humanité peut changer assez rapidement ?*

PH. Je crois que oui. Si vous développez la vision des gens sur quelque chose, vous les avez ouverts à une idée nouvelle : d'abord ils vont vous mépriser, ensuite ils se moqueront de vous et finalement, ils seront avec vous ! Il y a déjà 380 millions de personnes indigènes et 370 millions de bouddhistes qui vivent en harmonie avec la Terre Mère - cela fait déjà 750 millions de personnes. Ainsi, une population de la taille de l'Europe est déjà ralliée à ces idées. Il m'a fallu beaucoup de temps pour me rendre compte que des millions de personnes vivent déjà comme ça. C'est le monde soi-disant développé qui a complètement déraillé ; ce que nous croyons être la

norme ne l'est pas pour beaucoup de gens ; c'est le monde occidental qui doit mettre ses idées au clair sur cette question. Je ne dois donc pas m'inquiéter de savoir comment ces idées atteindront les endroits les plus éloignés des pays en voie de développement car ces gens sont probablement déjà en accord avec elles. Ma cible, c'est le monde occidental. Je me vois comme un messenger : j'utilise mes compétences pour faire passer ce message et je me sens très honorée ; je le vois comme un service à la planète.

PI. *Qu'est-ce qui vous encourage à continuer ?*

PH. Une conviction absolue que nous nous dirigeons vers un monde meilleur et que ceci en fait partie. Je crois réellement que nous vivons l'époque la plus excitante de l'histoire. Nous sommes arrivés à un point où tout va changer, tout est déjà en train de changer. Nous sommes les chanceux, non seulement nous sommes aux premières places mais nous sommes réellement sur la scène et c'est nous qui jouons la pièce, c'est fantastique. Chacun d'entre nous a le choix de se lever et d'être co-créateur. Finalement vous pouvez être un observateur ou un créateur. J'ai choisi d'être un créateur et je pense que tout le monde peut le faire.

Pour plus d'information : www.treeshaverightstoo.com ;
www.thisisecocide.com

Date des faits : 12 juin 2010 **Auteur** : Gill Fry, collaboratrice de Share International basée à Londres (G.-B.).

Thématiques : [environnement](#), [politique](#)

Rubrique : [Divers](#) ()